

Mariage homosexuel
Un juste équilibre entre deux principes républicains : la liberté individuelle et l'égalité des droits

Porté avec force par Jean-Michel Baylet depuis les primaires citoyennes, le droit au mariage pour les personnes de même sexe emporte l'approbation des radicaux de gauche. Fervents laïques, attachés aux principes républicains, c'est de manière dépassionnée et en dehors de toute contrainte dogmatique ou religieuse que j'aborde la question.

Notre société a évolué et la notion de la famille elle-même a changé. Le chemin a été long pour faire évoluer notre droit vers plus d'égalité, pour dépénaliser l'homosexualité, interdire la discrimination homophobe ou encore reconnaître au couple homosexuel le droit de s'unir avec le Pacs. Aussi, la seule question à se poser est de savoir : qu'est-ce qui empêche d'octroyer les mêmes droits à ceux qui n'en ont pas accès à cause de préjugés invétérés ?

En effet, le projet de loi ne modifie pas le régime juridique actuel du mariage ou de la filiation adoptive : il ouvre l'institution du mariage avec ses droits et devoirs aux personnes de même sexe. Est-il encore acceptable que le droit établisse une distinction entre les régimes matrimoniaux et familiaux en fonction de l'orientation sexuelle des individus ? Je ne le crois pas tant l'ouverture du droit aux personnes de même sexe est un message fort de tolérance adressé à toute la société. Le rôle du législateur est donc d'accompagner par le droit cette évolution et cette loi participe à la lutte que nous devons mener contre toutes les discriminations.

L'ouverture du mariage et à l'adoption aux couples homosexuels s'inscrit dans le combat pour l'égalité des droits car c'est bien d'égalité tout simplement dont il est question et qui nécessite de rejeter toute discrimination, qu'elle soit fondée sur les croyances, la couleur de peau, ou l'orientation sexuelle. L'histoire démontre que l'éradication des discriminations et la reconnaissance de la liberté de tous, loin de perturber l'ordre social, renforce au contraire l'égalité de tous les êtres humains.

François Hollande a clairement exprimé lors de sa campagne pour l'élection présidentielle sa volonté de faire évoluer le droit en la matière et l'a inscrit dans son programme. Aujourd'hui, Président de la République, il tient son engagement.

L'évolution du regard de notre société sur l'homosexualité témoigne de notre attachement profond à la République et à ses valeurs universelles, car il n'est pas de démarche plus communautariste et discriminatoire que celle visant à sanctuariser des droits pour certains et à refuser leur accès à d'autres. La loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe est une page de plus qui s'écrira dans la conquête historique pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

Jeanine Dubié
Députée des Hautes-Pyrénées